

Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale



Transition socioécologique et économie sociale et solidaire en développement des communautés territoriales Socio-Ecological Transition and Social and Solidarity Economy in the Development of Territorial Communities

René Lachapelle , Serigne Touba Mbacké Gueye, Lucie Morin , Denis Bourque, Ariane Hamel, André-Anne Parent, Geneviève Le Dorze-Cloutier, Christian Jetté et Sébastien Savard

Volume 16, numéro 1, 2025

Ecosystem
Écosystème

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1117816ar>
DOI : <https://doi.org/10.29173/cjnser715>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

SFU Canadian Institute for Studies in Publishing

ISSN

1920-9355 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lachapelle, R., Gueye, S., Morin, L., Bourque, D., Hamel, A., Parent, A.-A., Le Dorze-Cloutier, G., Jetté, C. & Savard, S. (2025). Transition socioécologique et économie sociale et solidaire en développement des communautés territoriales. *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research / Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale*, 16(1), 1–13. <https://doi.org/10.29173/cjnser715>

Résumé de l'article

Une recherche partenariale auprès de huit démarches de développement des communautés territoriales a mis en lumière des initiatives qui nous amènent à explorer l'idée que l'économien sociale et solidaire pourrait offrir une avenue privilégiée pour traduire en projets concrets les efforts pour réaliser la transition depuis une économie axée sur l'impératif de la croissance vers une économie de sobriété visant le mieux-vivre collectif. L'article présente d'abord comment se pose la question de la transition dans le développement des communautés territoriales où la recherche a été menée pour ensuite identifier dans quelle mesure ces initiatives relèvent de l'économie sociale et solidaire et comment cette perspective offre aux innovations socioécologiques une voie d'accès à la transformation systémique qu'exige la transition socioécologique. La perspective de développer des entreprises économiquement viables nous semble un passage obligé pour que les initiatives de transition socioécologique deviennent un levier efficace du changement systémique. L'inscription dans l'expertise québécoise d'économie sociale et solidaire est à cet égard une piste intéressante.

© René Lachapelle, Serigne Touba Mbacké Gueye, Lucie Morin, Denis Bourque, Ariane Hamel, André-Anne Parent, Geneviève Le Dorze-Cloutier, Christian Jetté et Sébastien Savard, 2025



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Transition socioécologique et économie sociale et solidaire en développement des communautés territoriales

René Lachapelle, Université du Québec en Outaouais

Serigne Touba Mbacké Gueye, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Lucie Morin, Université du Québec à Rimouski

Denis Bourque & Ariane Hamel, Université du Québec en Outaouais

André-Anne Parent, Geneviève Le Dorze-Cloutier, & Christian Jetté,

Université de Montréal

Sébastien Savard, Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

Une recherche partenariale auprès de huit démarches de développement des communautés territoriales a mis en lumière des initiatives qui nous amènent à explorer l'idée que l'économie sociale et solidaire pourrait offrir une avenue privilégiée pour traduire en projets concrets les efforts pour réaliser la transition depuis une économie axée sur l'impératif de la croissance vers une économie de sobriété visant le mieux-vivre collectif. L'article présente d'abord comment se pose la question de la transition dans le développement des communautés territoriales où la recherche a été menée pour ensuite identifier dans quelle mesure ces initiatives relèvent de l'économie sociale et solidaire et comment cette perspective offre aux innovations socioécologiques une voie d'accès à la transformation systémique qu'exige la transition socioécologique. La perspective de développer des entreprises économiquement viables nous semble un passage obligé pour que les initiatives de transition socioécologique deviennent un levier efficace du changement systémique. L'inscription dans l'expertise québécoise d'économie sociale et solidaire est à cet égard une piste intéressante.

ABSTRACT

A research partnership of eight territorial community development structures has highlighted initiatives that have led us to the idea that the social and solidarity-based economy could offer a privileged avenue for translating into concrete projects efforts to achieve the transition from an economy focused on a growth imperative to an economy of sobriety aimed at better collective living. The article begins by outlining how the transition issue arises in the development of the territorial communities where the research was carried out and then identifies how much these initiatives fall within the social/solidarity-based economy and how this perspective offers for socioecological in-

novations a pathway to the systemic transformation demanded by the socioecological transition. The prospect of developing economically viable businesses seems to us to be a necessary step if socioecological transition initiatives are to become an effective lever for systemic change. In this respect, inclusion in Québec's social economy expertise is an interesting avenue.

Mots clés / Keywords : développement des communautés territoriales, transition socioécologique, transformation systémique, économie sociale et solidaire / territorial community development, socioecological transition, systemic transformation, social and solidarity economy

INTRODUCTION

Une recherche partenariale réalisée auprès de huit démarches de développement des communautés territoriales afin de comprendre comment elles prenaient en compte les enjeux de la transition socioécologique a fourni des réponses nuancées quant à l'appropriation de la transition tout en permettant d'identifier des initiatives qui allient les enjeux sociaux à l'activité économique en réponse à la crise écologique. Notre analyse des données est encore en cours, mais elle nous permet déjà de dégager des avenues à explorer pour poursuivre la recherche. Elle a notamment mis en lumière des initiatives qui nous amènent à formuler l'hypothèse selon laquelle l'économie sociale et solidaire pourrait offrir une avenue privilégiée pour traduire en projets concrets les efforts de réaliser la transition depuis une économie axée sur l'impératif de la croissance vers une économie de sobriété visant un mieux-vivre collectif.

Cet article présente d'abord comment se pose la question de la transition dans le développement des communautés territoriales où la recherche a été menée, puis s'intéresse à quelques-unes des initiatives rencontrées qui s'inscrivent dans la perspective de réinventer nos modes de vie en société en développant des façons de produire respectueuses de l'avenir planétaire, plus sobres pour ce qui est de la consommation et la mobilité, et plus égalitaires pour ce qui est de l'accès à l'alimentation et à l'habitation. Nous tenterons ensuite d'identifier dans quelle mesure ces initiatives relèvent de l'économie sociale et solidaire et comment cette perspective offre aux innovations socioécologiques une voie d'accès à la transformation systémique qu'exige la transition socioécologique.

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

La recherche Transition socioécologique et lutte aux changements climatiques dans les démarches de développement des communautés territoriales¹ a été réalisée par une équipe de chercheur·e·s de quatre universités en partenariat avec le Collectif des partenaires en développement des communautés. Cette recherche porte sur huit démarches territoriales dans deux régions administratives (Laval et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), deux regroupements supra-municipaux (Deux Montagnes et Pierre-De Saurel) et quatre quartiers urbains (Saint-Michel et Ahuntsic à Montréal, Vanier et Saint-Roch à Québec). Ces huit démarches ont en commun d'être des concertations intersectorielles (santé et services sociaux, municipalité, éducation, économie sociale, culture, environnement, etc.) et inter-réseaux (public, communautaire, privé). La recherche a adopté une méthode qualitative selon l'approche de l'étude de cas multiples (Stake, 2006) à partir d'analyses documentaires pour chacun des cas, de 127 entrevues individuelles semi-structurées et d'une série d'observations participantes lors d'activités tenues dans chacune des démarches.

Nous définissons le développement des communautés territoriales en nous inspirant du Collectif des partenaires en développement des communautés : « Une action collective concertée [sur] un territoire précis ... où habitent des personnes et où se retrouvent des organisations [réunies par] un sentiment d'appartenance en construction et une dynamique qui est propre à chaque territoire ». Cette action réunit des gens qui « veulent se donner un milieu de vie où il fait bon vivre pour tous et toutes » et « des organisations et des institutions privées et publiques » (CPDC). Les communautés territoriales sont constituées de réseaux dans lesquels les personnes naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent (Lachapelle et Bourque, 2020; Parent et Bourque, 2016). Nous considérons que ces démarches se situent à une échelle territoriale « essentielle pour développer une image juste de ce qu'apporteront les changements climatiques dans le futur » (Le Treut, 2022, p. 168) puisque c'est à cette échelle qu'émergent les problèmes générés par la détérioration du climat et des écosystèmes.

Nous avons dénombré plus de 200 démarches québécoises soutenant le développement des communautés territoriales. Parmi celles-ci, quelques-unes étaient engagées à des degrés divers dans la réinvention de façons de vivre en société (consommer, habiter, se déplacer, produire, etc.) qui sont plus sobres, égalitaires et respectueuses de l'avenir planétaire (Morin et al., 2023). Les acteurs collectifs porteurs de ces démarches manifestent une conscience de plus en plus vive des enjeux écologiques, jumelée à un constat d'absence de modèle leur permettant de s'engager sur le front écologique. Il n'est pas simple d'organiser le passage d'un système économique axé sur la croissance à une économie axée sur la reproductivité sociale—ou, selon l'expression de Chavagneux (2024), la « productivité sobre ». Le modèle dominant de développement territorial repose sur l'extractivisme, la productivité et la consommation et ne prend en compte ni la disponibilité limitée des ressources ni la disposition des déchets. Il est de plus en plus évident à l'échelle des communautés territoriales touchées par les incidents reliés aux changements climatiques que ce modèle mènerait à une crise écologique sans précédent. Il s'agit du même système qui génère les inégalités sociales contre lesquelles luttent les organismes communautaires et les démarches de développement des communautés. Mais entre les acteurs sociaux et ceux de l'environnement, les rapports ne sont ni évidents ni simples à établir (Jetté et al., à paraître). Pour Bourque et al. (2024), la transition socioécologique demeure largement un enjeu à apprivoiser pour les intervenantes et intervenants collectifs qui soutiennent les processus d'action collective dans ces démarches de développement des communautés.

Toutefois, les initiatives de transition socioécologique qui émergent ouvrent la voie à la fois à une réduction de la vulnérabilité des territoires et à une amélioration des conditions de vie de la population (Guay-Boutet, Martin-Déry et Huot, 2022; Senay et al., 2023). Ces initiatives reposent sur la capacité d'agir citoyenne et permettent de mobiliser les territoires autour de la transition socioécologique. Nous les reconnaissons à partir de quatre indicateurs proposés par Guay-Boutet, Martin-Déry et Huot (2022, p. 27) : 1) elles émergent « par la base », 2) à « l'échelle locale », 3) prônant « l'auto-organisation d'initiatives selon un principe de subsidiarité » et 4) « un dialogue démocratique susceptible de former une compréhension commune des initiatives environnementales avec un effet rassembleur pour les acteurs ». Ces initiatives sont axées sur une gestion démocratique des biens communs que sont les territoires et visent une subsidiarité horizontale (Ciaffi, 2019).

Les initiatives de transition socioécologiques mises en œuvre dans certains territoires

La recherche a permis d'identifier des initiatives de transition socioécologique qui ont une portée non seulement sociale mais aussi économique. Elles répondent aux quatre critères proposés ci-dessus par Guay-Boutet, Martin-Déry et Huot (2022). Elles se développent principalement dans le secteur agroalimentaire, mais aussi en aménagement du territoire. Nous avons retenu pour notre propos trois exemples : l'épicerie ambulante Unio Marché à Laval, le mouvement Nourrir notre monde en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Société de développement écoquartier Louvain dans Ahuntsic à Montréal.

Unio Marché – Ville de Laval

La Ville de Laval est la troisième plus grande ville du Québec et elle a aussi le statut de région administrative. Elle a pris l'initiative de se doter d'une Politique régionale de développement social mobilisant 32 partenaires du développement social issus de différentes organisations lavalloises autour d'une vision partagée. L'un des objectifs des partenaires est de « stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable ». Parmi les actions financées, le marché Unio Laval faisait « partie d'un incubateur du Pôle régional d'économie sociale [...], Laval, ville nourricière » et a été constitué comme organisme sans but lucratif le 5 mars 2021. La cellule « épicerie ambulante » dont Unio Marché fait partie a pour but d'offrir un accès aux aliments issus de l'agriculture lavalloise dans les déserts alimentaires et les quartiers défavorisés en mutualisant les forces. L'entreprise permet de vendre des produits de l'agriculture locale dans les déserts alimentaires ou dans les zones qui sont plus loin des kiosques fermiers. Unio fait aussi de la livraison, de la distribution et des dons de produits agricoles à Moisson Laval pour approvisionner les banques alimentaires. En allant chercher à la ferme des produits frais qui ne sont pas toujours disponibles à Moisson Laval, on réunit les deux volets de production et distribution, ce qui permet de mieux combler les paniers alimentaires.

S'ajoute le projet Jardins solidaires qui découle d'un partenariat entre l'entreprise d'économie sociale la ferme Jeunes au travail et Enfant d'abord. Les jeunes y apprennent à travailler la terre en cultivant des fruits et légumes, denrées qui sont données à des banques alimentaires ou vendues à des organismes à moindre coût : « C'est sûr que s'il n'y a pas de profit, c'est un peu dur d'être viable. Mais c'est un projet qui fonctionne très bien et qui alimente beaucoup Unio dans toute la distribution ». Unio Marché profite aussi de certains événements et de l'organisation de haltes estivales pour offrir des kiosques de fruits et légumes. L'entreprise a vu le jour durant la période de confinement de la COVID-19, ce qui a permis d'aller chercher du financement pour l'achat d'un camion réfrigéré permettant des collaborations avec les organismes en sécurité alimentaire. L'entreprise a profité d'un apport de 400 000 \$ octroyé « pour le mettre en place » et « pour voir si ça fonctionne ou pas ». Cet apport initial tient au fait que le bailleur de fonds philanthropiques et publics de la Politique régionale de développement social considère qu'il est normal pour un projet d'économie sociale de profiter de subventions. La visée de ce soutien est de fournir une mise de départ pouvant permettre à l'entreprise de devenir de plus en plus autonome.

Nourrir notre monde, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est une vaste région de 20 227 km² habitée par 94 093 personnes réparties le long d'un littoral de 568 kilomètres et dans l'archipel des Îles-de-la-Madeleine (Lachapelle, 2023). Cette région est organisée en cinq territoires de municipalité régionale de comté (MRC)² et une Communauté maritime des Îles. Chacun de ces territoires compte une démarche de développement social qui est membre du Réseau de développement social au niveau régional. Dans chacune de ces démarches, le mouvement Nourrir notre monde suscite et soutient le volet de la sécurité-autonomie alimentaire dans le cadre de réalisations très concrètes.

Voici en bref ce qui se fait dans quatre des territoires. En Haute-Gaspésie, trois projets de caveaux communautaires associent à la fois des producteurs locaux qui veulent favoriser la disponibilité des légumes l'hiver dans leur localité et des familles qui voudraient entreposer leurs légumes pour l'hiver. Nourrir notre monde compte déjà deux serres communautaires en opération, des haltes nourricières qui rendent accessibles des vergers communautaires de même que des jardins nourriciers. Le groupe dispose aussi de bâtiments agricoles et est associé à un projet de prêts et partage communautaire d'équipement lourd de jardinage. Dans Rocher-Percé, l'organisme Produire la santé ensemble, membre de Nourrir notre monde, gère avec des jeunes en insertion du Carrefour jeunesse-emploi les plateaux de maraîchage De la terre à l'assiette. Ils ont produit des bacs à jardin distribués à des organismes communautaires pour favoriser des initiatives de jardinage collectif. L'organisme incite aussi les municipalités à réaliser sur leur territoire des aménagements comestibles. Nourrir notre monde Bonaventure a formé une brigade fruitière, un petit groupe de gens qui ont suivi des formations de taille d'arbres fruitiers, notamment de pommiers dont un grand nombre sont abandonnés. Le but est de donner une seconde vie à ces arbres et permettre une meilleure production de fruits. Les groupes communautaires en sécurité alimentaire sont invités à participer à la récolte en contrepartie d'une part du glanage.

Nourrir notre monde Avignon quant à lui a repris un verger de 700 arbres, laissé sans relève à la suite du décès de son créateur, et mène depuis 2020 un projet pilote selon un plan d'affaires visant à financer l'ensemble de l'opération. Le Fonds des infrastructures alimentaires locales lui a octroyé un budget de 143 000 \$ pour mettre en place des infrastructures, y compris la plantation d'un autre verger et l'aménagement d'un local de transformation des récoltes. Le groupe mise sur le travail volontaire pour la cueillette, compensé en produits du verger : les cueilleurs et cueilleuses reçoivent trois litres de jus par heure et le surplus permet de financer les opérations du verger. Dès la deuxième année, toute la récolte a été transformée, de sorte que « les chevreuils n'ont rien eu ». Dans une région caractérisée par les déserts alimentaires du fait des distances pour accéder aux services, Nourrir notre monde Avignon ambitionne de créer un espace pour les producteurs et les transformateurs locaux, notamment en mettant une terre appartenant à une municipalité à la disposition de producteurs qui viendraient implanter des productions tests sur des parcelles d'un acre, notamment pour faire du maraîchage. Enfin le groupe est en train de monter un plan d'affaires pour racheter l'ancienne coopérative, puis mettre de l'espace-temps de transformation à la disposition de producteurs et de transformateurs pour la mise en marché. Pour une région comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, sortir de la dépendance de l'extérieur pour assurer l'alimentation constitue un des défis majeurs de la transition socioécologique.

Société de développement écoquartier Louvain, Quartier Ahuntsic, Montréal

Ahuntsic est un quartier de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville de la ville de Montréal. Il compte 82 000 habitants et présente un profil relativement aisé. À la table de quartier Solidarité Ahuntsic, la prise en considération des questions environnementales s'est manifestée par différentes initiatives citoyennes depuis plusieurs années déjà. À la suite de la pandémie, ces préoccupations sont apparues non seulement comme une priorité locale et territoriale, mais aussi comme la principale urgence de notre époque. Solidarité Ahuntsic s'est engagée dans le développement du site Louvain, une ancienne fourrière municipale appartenant à la ville de Montréal dans le quartier Ahuntsic. Le projet consiste à créer un écoquartier qui intègre des considérations écologiques pour assurer le développement d'un véritable milieu de vie. Cette démarche entraîne la création de la Société de développement écoquartier Louvain pour le développement du site. Émergeant en 2007 d'un mouvement citoyen de revendications pour du logement social (Jetté et Goglio, 2023), le projet a évolué au fil du temps pour devenir un projet d'écoquartier dirigé de 2019 à 2023 par une instance multipartite nommée Bureau de projet partagé. Un ensemble d'acteurs issus notamment de l'ancienne et de la nouvelle économie sociale et solidaire y sont associés : pour ne nommer que les principaux, le Mouvement Desjardins pour une partie du financement, Territoires innovants en économie sociale et solidaire pour le soutien et le transfert de connaissances, la Société de développement Angus pour l'expérience et la gestion, Conscience urbaine pour la consultation et l'animation citoyenne. À terme, le projet vise la construction de 800 à 1150 logements abordables dont la moitié en tenure organisme à but non lucratif et coopérative. On y prévoit également la mise sur pied d'un centre de la petite enfance, d'un centre communautaire, d'un incubateur d'économie sociale et solidaire, d'un pôle alimentaire incluant de l'agriculture urbaine en serres et extérieure, des commerces de proximité, la construction d'un réseau thermique, l'aménagement d'une coulée verte, la gestion écologique des déchets et des eaux de pluie, le tout chapeauté par une fiducie d'utilité sociale qui accorde au site une vocation d'intérêt de bien commun et une gestion collective, ce qui le soustrait à toute forme de spéculation foncière ou immobilière ou d'appropriation par des acteurs externes. Ce statut définit une vocation pérenne attribuée au foncier qui dicte les grandes trajectoires et valeurs des lieux et doit viser l'intérêt général. Les termes de cette fiducie restent toutefois à définir par la nouvelle Société de développement écoquartier Louvain créée en 2022 qui prend le relais du comité de pilotage en place depuis le début du projet. Outre la coordination et le développement du projet, la Société de développement écoquartier Louvain doit s'entendre avec la Ville de Montréal concernant les conditions de cession du site qui étaient toujours en négociation en 2024.

La portée économique de ces innovations à la lumière du concept d'économie sociale et solidaire

Ces initiatives partagent une volonté de répondre aux besoins sociaux en particulier au niveau agroalimentaire et en organisation du territoire. Les projets en agroalimentation tentent de relier production, transformation et distribution de proximité, souvent en association avec l'éducation et l'insertion professionnelle. Leur visée est de répondre aux enjeux sociaux d'accessibilité des aliments et de développement de circuits courts de distribution. Ils misent sur des modes d'opération qui s'apparentent à ceux d'entreprises d'économie sociale et solidaire. L'aménagement d'un écoquartier en région métropolitaine s'affiche clairement comme un projet d'économie sociale et soli-

daire. Nous estimons que ces initiatives sont alignées avec les principes de l'économie sociale et solidaire, et peuvent s'y inscrire naturellement. Il convient de préciser la définition qui nous permet de soutenir cette hypothèse.

L'économie sociale et solidaire repose sur un socle de services à un groupe ou une communauté (Favreau et Hébert, 2012) mis en œuvre par un regroupement de personnes ou d'organismes (Lévesque et Peticlerc, 2008) partageant un ensemble de valeurs telles que la participation et l'autonomie des communautés, la primauté des personnes et du travail sur le capital, la mise en place d'instances démocratiques, etc. La définition retenue par l'Organisation des Nations Unies présente ces valeurs comme des « principes de coopération volontaire et d'entraide, de gouvernance démocratique et/ou participative, d'autonomie et d'indépendance » (ONU, 2024, p. 3). Pour rendre cette définition opérationnelle pour notre analyse, nous retenons l'approche « s'associer pour entreprendre autrement » de Favreau et Hébert (2012, p. 56) qu'ils précisent par quatre critères :

- a) Des finalités ... sociales, au sens où l'activité vise à assurer le croisement effectif et explicite de la viabilité économique et de l'utilité sociale;
- b) des acteurs qui s'associent pour créer ensemble des entreprises qui répondent aux besoins d'un groupe ou d'une collectivité locale ... ;
- c) des structures et des règles orientées vers la participation démocratique ... ;
- d) des activités collectives à caractère entrepreneurial.

À ces critères, la Loi sur l'économie sociale (LRQ E-1.1.1) adoptée par Québec en 2013 ajoute que « l'entreprise n'est pas sous le contrôle d'un ou de plusieurs organismes publics » (Art. 3.2), ce qui en fait une entité socioéconomique distincte des secteurs privé et public. La Loi consacre aussi l'aspiration à la viabilité économique (Arseneault, 2018).

Nous considérons que les projets développés dans les trois démarches retenues pour cet article répondent au moins en partie à ces critères. Le tableau 1 présente leurs réalisations selon leur correspondance aux critères que nous avons retenus pour définir l'économie sociale et solidaire. Il permet de constater que les critères relatifs aux associations d'acteurs de même qu'aux finalités sociales sont bien remplis. On peut en dire autant des critères de démocratie et d'autonomie dans l'activité entrepreneuriale garantis par les statuts d'organisme sans but lucratif, de coopérative ou de fiducie d'utilité sociale. De même, la formule de mouvement citoyen de Nourrir notre monde est un mode de démocratie directe.

Tableau 1 – L'économie sociale et solidaire dans les initiatives de transition socioécologique

	Unio Marché Laval	NNM GÎM	SDE Louvain
Association d'acteurs	• PRDSL • Organismes communautaires • Entreprise d'ÉSS en sécurité alimentaire • Producteurs • Bailleurs de fonds	• Producteurs et transformateurs • Organismes communautaires • Municipalités • Coopérative	• Ville de Montréal • Arrondissement Ahuntsic-Cartierville • Table de quartier • Citoyens • Organismes communautaires • Desjardins • TIESS Société de développement Angus • Conscience Urbaine

Tableau 1 (suite)

	Unio Marché Laval	NNM GÎM	SDE Louvain
Finalités sociales	• Sécurité alimentaire • Achat local • Éducation	• Sécurité-autonomie alimentaire	• Habitation • Logement social • Sécurité alimentaire
Viabilité économique	• Issu de l'incubateur du Pôle régional d'économie sociale • Activité générant peu de surplus, mais profitant d'un soutien public	• Alliage de soutien philanthropique, de financement public et de bénévolat • Expérience de gestion d'un verger en commun • Projets d'entreprise	• Soutien de Desjardins • Contribution de la Ville de Montréal • Contribution de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville • Programmes publics de logement et autres
Structures démocratiques et autonomie	• OSBL	Mouvement citoyen : • Collectif régional • Comités de MRC dont trois en OSBL	• Coopératives • OSBL • Fiducie d'utilité sociale constituée en OSBL
Entrepreneuriat	• Production • Distribution de denrées • Paniers de dépannage alimentaire • Insertion socioprofessionnelle	• Production, distribution et transformation de proximité : serres, jardins, parcs, vergers, système de partage d'équipements, etc.	• Logements • Centre communautaire • CPE • Serre • Commerces de proximité, etc.

C'est au niveau de la viabilité économique que la vérification s'avère moins évidente. Les groupes porteurs de ces initiatives considèrent qu'il n'est pas possible d'assurer leur viabilité en générant des surplus tout en répondant de façon solidaire à des besoins sociaux essentiels comme l'alimentation, le logement et la mobilité. On cherche encore comment contribuer à la réduction des inégalités sociales en développant des entreprises qui répondent aux impératifs de la transition socioécologique et on se réfère peu à l'économie sociale et solidaire dans le développement des projets. Les initiatives reposent largement sur le soutien financier de la philanthropie et le recours aux fonds publics pour développer une activité pour laquelle il conviendrait de prévoir comment elle pourrait au bout du compte être génératrice de revenus. Or certains projets pourraient réaliser une capitalisation initiale suffisante pour leur permettre de dégager des surplus et ainsi assurer leur propre pérennité sans renoncer aux soutiens philanthropique et public, mais sans en dépendre totalement. Les participants rencontrés dans le cadre de la recherche ont surtout souligné leur préoccupation de pérenniser le soutien philanthropique et public. Bref, on entreprend autrement, mais pas encore dans la perspective de développer une entreprise viable de façon autonome.

Les exceptions existent toutefois dans le cas des projets de remise en exploitation de vergers dans Avignon et dans la démarche de l'écoquartier Louvain. Il conviendrait aussi de considérer certains projets d'alimentation de proximité comme une gestion de commons lorsque les collectivités locales s'associent activement à leur mise en œuvre. La création d'une fiducie d'utilité sociale³ dans Ahuntsic constitue une avenue de pérennisation des services collectifs, notamment par rapport au logement social et aux ressources communautaires. Le soutien de la ville sera à cet effet déterminant et permettra de mettre à profit l'expertise de la Société de développement Angus pour y parvenir.

Les impacts des initiatives de transition socioécologique sur les systèmes de production, de transformation et de distribution demeurent modestes. Les organismes qui en sont promoteurs gagneraient à établir des liens avec les entreprises, notamment avec les producteurs agricoles et leur association syndicale. Le développement des collectivités « zéro émission nette » (Collectivités ZÉN) dans des régions comme Laval et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine offre toutefois une occasion de relier plus étroitement ces acteurs. La principale contribution des initiatives à la lutte contre les changements climatiques et à la promotion de la transition socioécologique passe par l'éducation populaire pratiquée par les organismes communautaires, une approche qui est en mesure de mettre ces enjeux à la portée de tout le monde. Le soutien de la philanthropie et de fonds publics permet aux groupes communautaires d'occuper une place centrale dans les initiatives axées sur la réponse aux besoins sociaux et à la transition socioécologique. Ces initiatives reposent sur leur ancrage territorial et sont davantage centrées sur la proximité de leurs services que sur le développement d'une culture de gestion collective soucieuse de leur portée économique. L'économie sociale et solidaire offre l'occasion de faire l'apprentissage d'une gestion entrepreneuriale collective essentielle pour l'atteinte de la viabilité économique.

Passer de l'innovation à la transition socioécologique

La transition socioécologique suppose le passage d'un système extractiviste, productiviste et générateur de gaspillage de ressources à un système axé sur la réponse aux besoins essentiels et la préservation des écosystèmes. Un tel changement systémique constitue, selon Benoît Lévesque (Bouchard, 2021), une rupture qui se réalise dans la durée. Il relève d'un processus qu'Audebrand (2024) présente en quatre étapes : 1) nommer les innovations, 2) les interrelier, 3) les fortifier et 4) les promouvoir comme système émergent en remplacement du système dominant. C'est dans la mesure où elles s'inscrivent dans cette boucle d'innovation écosystémique que les initiatives de transition socioécologique ont un avenir comme levier de transformation socioécologique.

Les démarches de développement des communautés territoriales constituent un premier niveau de connexion des innovations entre elles (2) et fournissent un milieu susceptible de les alimenter (3). Mais l'émergence d'un nouveau système (4) suppose le passage à un autre niveau de concertation et de partenariat. Lévesque affirme que, pour réaliser une telle transition, « l'intervention de l'État est indispensable, car les systèmes dominants sont verrouillés » (Bouchard, 2021, p. 151). Elle n'est donc possible que si les communautés réussissent à provoquer une transformation des rapports de force au nom de la justice écologique en ralliant dans un mouvement social les forces vives des communautés (Vaillancourt, 2023). Malgré une préoccupation collective croissante pour la transition socioécologique, cette grande convergence demeure actuellement un horizon pour l'action, une alternative largement à bâtir. L'économie sociale et solidaire, étant donné sa forte institutionnalisation et son enracinement au Québec dans les mouvements de lutte contre les inégalités (Arseneault, 2018), offre à cet effet une occasion pour se rallier aux initiatives en cours dans les démarches de développement des communautés territoriales. La réconciliation sur le terrain entre l'action communautaire autonome et l'économie sociale et solidaire permettrait de renforcer les réseaux engagés en développement social en leur ouvrant un espace d'accès à la dynamique économique. Une telle réconciliation créerait les conditions d'une mobilisation importante, rendant possible un changement d'échelle afin d'inciter le pouvoir à soutenir une refondation du modèle économique (Asselin, 2022).

La plupart des acteurs rencontrés dans notre recherche souhaitent que l'action produise des changements réels sur les problèmes et les enjeux écologiques dont l'actualité a démontré l'urgence. Mais les discours que nous avons recueillis montrent qu'ils ne comprennent pas leur volonté de s'inscrire dans la transition socioécologique comme une remise en question radicale de l'économie de croissance. La période politique actuelle au Québec est marquée par la valorisation de l'entreprise privée, y compris dans les services publics, aux dépens des programmes publics. Ce contexte contraste avec la dynamique des années 1960-2000 caractérisée au Québec par la capacité de proposition de la société civile à travers les revendications et la participation aux grandes concertations que furent, entre autres, les États généraux du monde rural (1991) ou les négociations qui ont conduit à la Politique de reconnaissance de l'action communautaire (Québec, 2001) et la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Québec, 2002). Le constat de l'écart au Québec entre les initiatives en cours et la revendication d'un changement de système rejoint celui du Labo de l'économie sociale et solidaire en France qui affirme au terme d'une enquête menée dans seize territoires que « les dynamiques collectives que nous avons visitées n'ont aujourd'hui pas conduit leur processus de transition jusqu'à lui faire acquérir un caractère systémique » (Alphandéry et al., 2020, p. 13). Il y a encore un travail à faire pour que les acteurs collectifs s'approprient suffisamment l'analyse sociale et environnementale afin de remettre sérieusement en question le modèle économique dominant.

L'une des grandes forces des initiatives de transition socioécologique est leur inscription dans des démarches de développement de communautés territoriales dont la gouvernance, basée sur la concertation intersectorielle et la délibération citoyenne, permet de « (re)créer du collectif [qui] reste le moyen le plus efficace pour sortir du sentiment d'impuissance » (Masset, 2023, p. 24), sentiment particulièrement fort quand il est question d'enjeux écologiques. Si les initiatives de transition socioécologique arrivent à s'inscrire dans une coalition imposante, elles peuvent contribuer à l'émergence d'un mouvement social pour la justice écologique et la mise en place d'un modèle économique de postcroissance (Audebrand, 2024). Pour construire ce vaste mouvement social, il faut fédérer les actions en cours.

CONCLUSION : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LA TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE

Relier les initiatives de transition socioécologique à l'expertise québécoise en économie sociale et solidaire offre une avenue pour inscrire les préoccupations sociales dans l'élaboration d'une économie déliée de l'impératif de la croissance et du profit et dédiée au bien-vivre et à la justice écologique (Senay et al., 2023). Les initiatives de transition socioécologique devraient profiter de la longue histoire et de la place importante de l'économie sociale et solidaire dans la société québécoise pour permettre aux démarches de développement des communautés territoriales de devenir des acteurs d'une société axée sur la justice sociale et écologique. De telles initiatives permettraient d'accéder aux ressources que le Québec a développées pour l'expansion de cette économie dont le modèle, ayant déjà fait ses preuves dans de nombreux secteurs, est en mesure de jouer un rôle clé dans la transition juste et la transformation sociale. Sa principale force est de contribuer à démocratiser l'activité économique, à susciter et soutenir les innovations et, de ce fait, à entretenir l'espoir comme moteur de l'action.

Les gouvernements canadien et québécois, en dépit des pressions populaires, en sont encore aux plans d'action environnementale misant sur l'innovation technologique sans manifester un réel intérêt pour adopter, voire imposer, des mesures permettant d'agir efficacement sur le passage d'une économie de croissance à une économie du bien-vivre. Les élus municipaux, aux premières lignes lorsque surviennent des catastrophes liées aux changements climatiques, sont de plus en plus en mode revendication pour que s'applique une saine subsidiarité entre les paliers national et local. La nouvelle génération d'élus municipaux qui, selon Pedneaud-Jobin (2023, p. 51), sont conscients de former « un gouvernement de proximité qui assume du leadership dans tous les dossiers qui affectent le territoire », constitue des alliés que les communautés territoriales gagneraient à associer à leurs efforts de développement. Dans les divers territoires où nous avons mené nos recherches, de telles alliances entre les élus et l'action collective émergent et se développent. Nous avons constaté que les municipalités et les MRC tendent à soutenir la mise en œuvre de projets issus des compétences sociales des associations. Il s'agit d'exemples concrets de ce que peut apporter l'application des principes de l'économie plurielle et des efforts menés pour un ré-encastrement du social et de l'économie dans le développement des communautés.

NOTES

1. Voir la présentation de la recherche sur le site du Collectif des partenaires en développement des communautés : <https://www.collectifpdc.org/recherches>
2. Une municipalité régionale de comté est un territoire administratif réunissant un certain nombre de municipalités locales (villes et villages) qui correspond à une communauté de communes en France. Les MRC sont rattachées à l'une ou l'autre des 17 régions administratives du Québec.
3. Au sujet des fiducies d'utilité sociale, voir <https://tiess.ca/outils/support-de-presentation-powerpoint-sur-les-fus>

RÉFÉRENCES

- Alphandery, C., Jirglova, N., Kirchner, O., Laboulais, F., et Sibille, H. (2020). *Dynamiques collectives de transitions dans les territoires. Étude*. Paris, FR : Le Labo de l'économie sociale et solidaire. URL : https://www.llelabo-ess.org/system/files/inline-files/2021.01.06_etude_finale_dctt.pdf [12 février 2025].
- Arseneault, G. (2018). *L'économie sociale au Québec. Une perspective politique*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Asselin, H. (2022). La transition énergétique est-elle possible au Québec sans refondation du modèle d'occupation du territoire? Dans Zaga Mendez, A., Bissonnette, J.-F. et Dupras, J. *Une économie écologique pour le Québec. Comment opérationnaliser une nécessaire transition*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec, pp. 43–59.
- Audebrand, L. (2024). L'entreprise à l'ère de la postcroissance. Webinaire : L'économie sociale, un projet de transformation socioécologique? *Praxis*. URL : https://praxis.encommun.io/n/T0cGL_n_dp1EdAY76s4rnhXo4bQ/ [12 février 2025].
- Bouchard, M. J. (2021). *L'innovation et l'économie sociale au cœur du modèle québécois. Entretiens avec Benoît Lévesque*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, D., Goglio, C., Hamel, A., Le Dorze-Cloutier, G., et Morin, L. (2024). Défis de la transition socioécologique pour les praticien-ne-s en intervention collective. *Intervention*, 159, 37–47. doi:10.7202/1111611ar.
- Chavagneux C. (2024, 15 avril). Un monde sans croissance? Nous le connaissons déjà mais ce n'est pas celui qui est souhaitable. *Alternatives économiques*. URL : <https://www.alternatives-economiques.fr/christian-chavagneux/un-monde-croissance-connaissons-deja-nest-celui-qu/00110348> [12 février 2025].
- Ciaffi, D. (2019, mai). L'administration partagée des biens communs. Une révolution silencieuse en cours dans plus de 150 villes italiennes. *L'Encyclopédie du développement durable*, 260.

- Favreau, L. et Hébert, M. (2012). *La transition écologique de l'économie: la contribution des coopératives et de l'économie solidaire*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Guay-Boutet, C., Martin-Déry, S. et Huot, G. (2022, février). *Économie sociale et transition socioécologique : quel cadre commun?* Territoires innovants en économie sociale et solidaire. URL : https://tiess.ca/download/documents/TIESS-TSE-Transition_Synthese.pdf [12 février 2025].
- Jetté, C., Bourque, D., Goglio, C., Hamel, A., Lachapelle, R., Le Dorze-Cloutier, G., Morin, L., & Parent, A.-A. (à paraître). Les démarches collectives de développement territorial au Québec : la difficile articulation des principes de justice sociale et de justice environnementale en contexte de transition socioécologique. *Les Politiques sociales*.
- Jetté, C. et Goglio, C. (2023, 6 juillet). *La participation citoyenne au service de la transition socioécologique : le projet d'écoquartier Louvain Est à Montréal*. Paris, FR : Congrès de l'AlFRIS.
- Lachapelle, R., et Bourque, D. (2020). *Intervenir en développement des territoires*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Le Treut, H. (2022). *Climat et civilisation. Un défi incontournable expliqué à ceux qui veulent changer le monde*. Toulouse, FR : Éditions-Érès.
- Lachapelle, R. (2023). *Développement social, transition socioécologique et philanthropie en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire-UQO, Cahier n°23-01, p. 100. URL : https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/66b235fba4ef722163813481/1722955263033/Lachapelle_2023_Monographie_+Gaspésie+-+Îles-de-la-Madeleine.pdf [12 février 2025].
- Lévesque, B. et Petitclerc, M. (2008). L'économie sociale à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008). *Économie et Solidarités*, 39(2), 14-37.
- Masset, D. (2023). Savoir mobiliser la peur face à la menace climatique. *Relations*, 822, 21-24.
- Morin, L., Racine, S., Bourque, D., Parent, A.-A., Lachapelle, R., Jetté, C., Grenier, S., Foisy, D., Savard, S. et Mbacké Gueye, S. T. (2023, printemps). Développement des communautés et transition socioécologique : étude de huit (8) démarches de développement territorial au Québec. *Le Cahier du RQIIAC 2023*, 5, 7-10.
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2024). *La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable*. Rapport établi par le secrétariat de la CNUCED transmis à l'Assemblée générale par le Secrétaire général (A/79/351). URL : <https://digitallibrary.un.org/record/4063386?ln=en&v=pdf> [12 février 2025].
- Pedneaud-Jobin, M. (2023). *Libérer les villes. Pour une réforme du monde municipal*. Réparation XYZ.
- Parent, A.-A., et Bourque, D. (2016). La contribution des travailleurs sociaux à la réduction des inégalités sociales de santé. *Intervention*, 143, 5-14.
- Québec (2001). *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Québec, QC : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. URL : <https://bel.uqtr.ca/id/eprint/1261/> [12 février 2025].
- Québec (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Ch. L-7)*. URL : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-7> [12 février 2025].
- Québec (2013). *Loi sur l'économie sociale*. URL : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/E-1.1.1> [12 février 2025].
- Senay, M.-H., Cunningham, J., et Ouimet, M.-J. (2023). *Pour une transition juste : tenir compte des inégalités sociales de santé dans l'action climatique*. Institut national de santé publique du Québec, QC : Gouvernement du Québec. URL : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3342> [12 février 2025].
- Stake, R. E. (2006). *Multiple case study analysis*. New York, NY: Guilford Press.
- Vaillancourt, C. (2023). *La fin du néolibéralisme. Regard sur un virage discret*. Montréal, QC : Écosociété.

LES AUTEURS

René Lachapelle est chargé de cours au Département des sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais. Courriel : rene.lachapelle@uqo.ca

**Lachapelle, Gueye, Morin, Bourque, Hamel, Parent,
Le Dorze-Cloutier, Jetté, & Savard (2025)**

Serigne Touba Mbacké Gueye est professeur agrégé à l'École de travail social à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Courriel : serignetoubambacke.gueye@uqat.ca

Lucie Morin est professeure au Département de psychosociologie et travail social à l'Université du Québec à Rimouski. Courriel : lucie_morin@uqar.ca

Denis Bourque est professeur au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais. Courriel : denis.bourque@uqo.ca

Ariane Hamel est assistante de recherche au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais. Courriel : hama28@uqo.ca

André-Anne Parent est professeure à l'École de travail social de l'Université de Montréal. Courriel : andre-anne.parent@umontreal.ca

Geneviève Le Dorze-Cloutier est candidate au doctorat en service social à Université de Montréal. Courriel : genevieve.le.dorze-cloutier@umontreal.ca

Christian Jetté est professeur titulaire à l'École de travail social de l'Université de Montréal. Courriel : christian.jette@umontreal.ca

Sébastien Savard est professeur titulaire à l'École de travail social de l'Université d'Ottawa. Courriel : ssavard@uOttawa.ca